



Rôle et activités d'un membre du jury de la conférence de consensus, « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ? »

Octobre 2014

CONTACTS

François Dumas, secrétaire général, 01 55 55 02 00
francois.dumas@education.gouv.fr

Emily Helmeid, chargée de missions, 01 55 55 78 40
emily.helmeid@education.gouv.fr

Pour plus d'informations :

cnesco.fr

Rejoignez-nous :   

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) et l'Institut français de l'Éducation (IFÉ/ENS de Lyon), lancent, en partenariat, un cycle pluriannuel de conférences de consensus scientifiques. Ces rencontres visent à faire dialoguer les professionnels de l'éducation et les scientifiques sur des thématiques débattues dans le monde scolaire.

À partir du mois de septembre 2014, le Cnesco et l'IFÉ/ENS de Lyon organisent leur première conférence de consensus intitulée « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ? ».

Alors qu'un certain nombre de pays se sont ralliés, à partir du début des années 1970, à la promotion automatique des élèves, la pratique du redoublement, en France, est encore courante et débattue ; certains professionnels de l'école soulignent son inefficacité pédagogique et son coût, d'autres que les élèves trop faibles ne peuvent poursuivre leur scolarité sans cette « seconde chance », d'autres encore qu'aucune autre pratique n'étant proposée dans le cadre scolaire français, nombre d'enseignants, de chefs d'établissement et d'inspecteurs ont parfois recours au redoublement alors qu'ils n'y adhèrent plus.

Parce que la pratique du redoublement est largement débattue en France et que le champ scientifique qui la couvre depuis plusieurs décennies est riche, elle constitue le premier thème du cycle de conférences du Cnesco et de l'IFÉ.

Ce document présente les objectifs de cette première conférence ainsi que le rôle et les activités d'un membre du jury.

1. Objectifs principaux de la conférence de consensus

Cette conférence de consensus vise à établir un dialogue entre des experts et des membres de la communauté éducative afin d'établir des recommandations basées sur les résultats de la recherche, les connaissances scientifiques et les pratiques de terrain, nationales et internationales, concernant la pratique du redoublement et la mise en place d'autres pratiques. Ces recommandations se concrétisent, sous la forme de conclusions écrites par un jury d'acteurs de terrain après qu'il ait auditionné des experts. C'est un outil majeur et efficace de dialogue entre le monde de la recherche et les acteurs de terrain.

2. Organisation de la conférence de consensus

La conférence de consensus sur le redoublement se construit à partir d'un processus comprenant quatre phases :

Phase 1 L'exploration de la thématique

La phase exploratoire a débuté en avril 2014, au sein du Cnesco et de l'IFÉ/ENS de Lyon, par une analyse de la littérature scientifique qui a permis de vérifier que la thématique du redoublement avait donné lieu à une littérature abondante, capable d'éclairer les professionnels du monde scolaire et la société civile sur des bases étayées par des résultats scientifiques. Des entretiens avec des panels exploratoires d'acteurs de terrain (professionnels de l'éducation, familles,...) ont aussi été conduits pour mieux comprendre les préoccupations et les pratiques qui sont en lien avec le redoublement.

Phase 2 Le questionnement

Après cette période exploratoire, la conférence de consensus s'est ouverte aux professionnels de l'Éducation en sollicitant le réseau d'établissements scolaires partenaires pour formuler des questions sur le redoublement et les autres pratiques de lutte contre les difficultés scolaires. Ces questions, synthétisées sous la forme d'une dizaine d'interrogations larges, seront transmises à des scientifiques spécialisés qui rédigent leurs réponses par écrit et les communiquent lors des séances publiques de janvier 2015.

Phase 3 Les séances publiques et leur préparation

Lors des deux journées de séances publiques, les analyses scientifiques des experts seront examinées par un jury d'acteurs de terrain choisis afin de représenter la diversité des parties prenantes liées au redoublement (enseignants, personnels de direction, d'inspection et de vie scolaire, administratifs, parents, représentants de collectivités territoriales et d'associations d'éducation populaire, d'entreprises...). À l'issue des séances publiques, le jury remet ses recommandations portant sur le redoublement et les autres solutions de lutte contre les difficultés scolaires. Leur rédaction est collégalement assurée par le jury et animée par le président du jury.

Phase 4 La diffusion des résultats

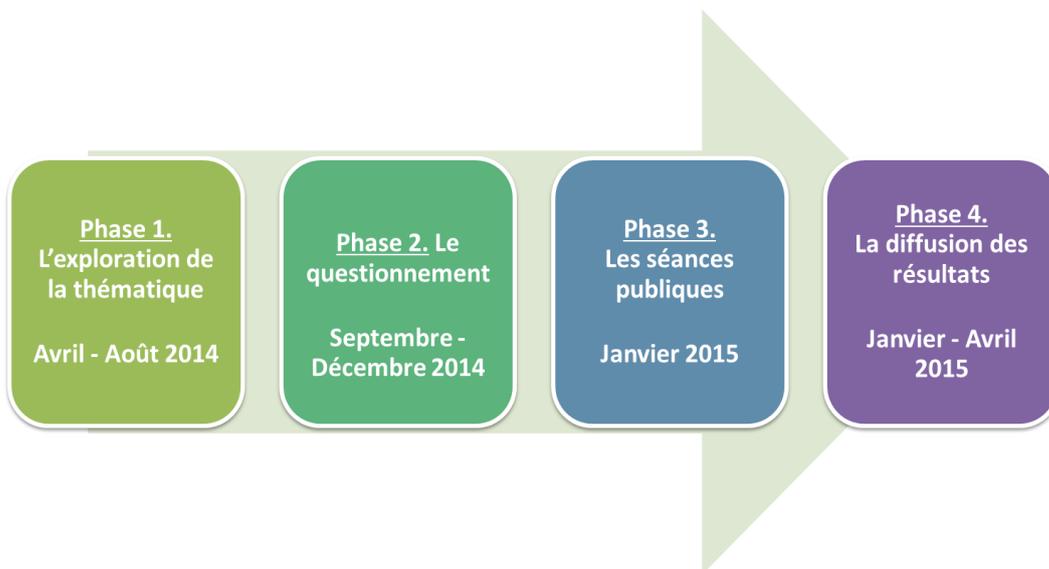
Pour être efficace, la conférence de consensus sera poursuivie par un travail de diffusion de ses conclusions auprès des professionnels, nationaux et locaux, de la communauté éducative, ainsi que du grand public.

En résumé, il s'agit de construire, grâce à l'apport de ressources scientifiques, un processus de réflexion collective autour de la pratique du redoublement et de la mise en place d'autres solutions pour lutter contre les difficultés scolaires.

3. Planning de la première conférence de consensus

Le planning ci-après détaille les quatre grandes étapes de la première conférence de consensus « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ? ». Le temps fort des séances publiques et de la rédaction de recommandations aura ainsi lieu les 27 et 28 janvier 2015 à la cité scolaire Paul Bert (Paris XIV^{ème}).

Planning de la première conférence de consensus scientifique sur le redoublement



4. Rôle d'un membre du jury

Le rôle du jury dans la mise en place d'une conférence de consensus est central. Une participation comme membre du jury de la conférence de consensus sur le redoublement et ses alternatives implique plusieurs obligations.

- **Assister aux deux réunions préparatoires en amont de la conférence, ainsi qu'aux deux journées de séances publiques et à une journée de travail à huis clos pour la rédaction des recommandations. La participation à la remise des recommandations est facultative.**

Les frais relatifs à l'activité de juré (déplacement, hôtel, restauration) seront pris en charge par le Cnesco. Les services de l'IFÉ/ENS de Lyon assureront toutes les réservations de transport et d'hôtel afin que les membres du jury ne fassent pas l'avance des frais.

À la demande des membres du jury qui exercent une activité salariée, une note pourra être adressée à leurs employeurs pour les sensibiliser à l'intérêt de la démarche. Pour les lycéens, un courrier administratif sera destiné à leur chef d'établissement. Pour les agents de l'Éducation nationale une invitation à participer au jury, envoyée par le Cnesco, sera transmise par la voie hiérarchique.

Les deux réunions préparatoires du jury auront lieu les samedis 6 décembre 2014 et 17 janvier 2015 afin de minimiser la sollicitation des membres pendant les jours ouvrés. Les journées de conférence se tiendront les mardi 27 et mercredi 28 janvier 2015 pour les séances publiques, et le jeudi 29 janvier 2015 pour la rédaction des recommandations. La remise des recommandations du jury est prévue pour la matinée du lundi 1^{er} février 2015. Ainsi, la présence obligatoire des membres du jury en semaine ne dépassera pas trois jours.

- **Se familiariser avec les travaux conduits par le comité d'organisation, en amont des réunions préparatoires.** Ces travaux comprennent la méthodologie d'une conférence de consensus, la synthèse sur le redoublement et les autres pratiques de lutte contre les difficultés scolaires, ainsi que l'ensemble des contributions des experts au débat.

Les documents nécessaires seront transmis aux membres du jury par le Cnesco et l'IFÉ/ENS de Lyon au moins une semaine avant la première réunion préparatoire. Au total, les membres du jury disposeront de près de deux mois pour prendre connaissance de l'ensemble des documents avant les séances publiques de janvier 2015.

- **Respecter la confidentialité des délibérations du jury** à l'occasion des réunions préparatoires et de la journée de travail à huis clos, afin de protéger les débats et les conclusions du jury des influences et des intérêts extérieurs.
- **Préserver un espace cordial, ouvert et surtout respectueux** des opinions des membres du jury. Malgré les divergences d'avis des membres, le jury a comme objectif la rédaction d'un ensemble de recommandations qui feront consensus.

5. Informations complémentaires

Les réunions préparatoires au jury se tiendront à Paris le 6 décembre 2014 et le 17 janvier 2015. La première réunion proposera une formation à la méthodologie d'une conférence de consensus et présentera une synthèse de la littérature sur *Le redoublement et les autres pratiques contre les difficultés scolaires, en France et à l'étranger*. Cette synthèse constitue la base du travail scientifique de la conférence. La deuxième réunion permettra une revue collective des présentations écrites du groupe d'experts en amont des séances publiques afin de définir une stratégie de questionnement.

La conférence de consensus aura lieu à la cité scolaire Paul Bert à Paris 14^{ième} arrondissement. Les séances seront publiques. Elles comprendront deux jours d'auditions d'experts et de débats publics, les mardi 27 et mercredi 28 janvier 2015. Au cœur des séances publiques, le jury auditionnera les experts et dialoguera avec eux devant un large public, de l'ordre de 200 personnes.

A l'issue des deux journées de séances publiques, le jury se réunira à huis clos le jeudi 29 janvier 2015 afin de rédiger ses recommandations.

Le président du jury remettra l'ensemble des recommandations lors d'une conférence de presse qui aura lieu le 1^{er} février 2015. À la remise officielle des recommandations, seront présents les représentants du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que ceux des collectivités territoriales, des entreprises, de la société civile, etc. La participation à cette conférence de presse est facultative pour les membres du jury.